

ANNEXE 5 EMAIL SGV 8 AVRIL 2021

Sujet : Tout savoir sur... l'expérimentation « Mode de conduite et enherbement (Vignes Semi - larges) »

Date : Thu, 08 Apr 2021 14:34:27

De : SGV - Direction Générale <direction@sgv-champagne.fr>

Répondre à : pole_communication@sgv-champagne.fr

Pour : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Chers adhérents,

Nous souhaitons porter à votre connaissance les informations suivantes concernant les Vignes Semi-Larges .

Contexte et historique du projet

Le réchauffement climatique est un fait. La température moyenne mondiale a augmenté de 0,8°C depuis l'ère préindustrielle. Comparée à la moyenne de référence trentenaire (1961-1990), la température a augmenté de 1,1°C. Sur les 30 dernières années, les vendanges sont plus précoces de 18 jours.

La filière Champagne, dès 1995, s'est saisie du problème et a souhaité expérimenter de nouveaux modes de conduite de la vigne, en évolution avec les exigences actuelles du cahier des charges afin d'apporter de nouvelles solutions adaptées à la production champenoise dans ce contexte évolutif.

L'objectif de l'expérimentation était également d'accompagner l'indispensable transition agroécologique en adaptant le vignoble au changement climatique tout en préservant la qualité et la typicité des vins de Champagne ainsi que la durabilité économique des exploitations.

Pour ce faire, à la demande des professionnels, l'expérimentation « Mode de conduite et enherbement » a été lancée sous l'égide de l'INAO et du SGV avec une mise en œuvre du protocole expérimental coordonnée par le Pôle Technique du Comité Champagne, afin de comparer de manière scientifique le système de production dit « semi-large » et le système traditionnel. Après 15 années de suivi, le Comité Champagne a rendu son rapport technique final en janvier 2021 au SGV, ODG Champagne, détaillant l'ensemble des conclusions techniques de ce mode de conduite .

Les principaux suivis réalisés et les conclusions techniques

Arnaud Descotes, Directeur Technique du Comité Champagne vous explique tout : [Cliquez ici pour découvrir la vidéo](#) Les vignes semi-larges constituent une vraie opportunité pour réduire très significativement l'empreinte écologique de notre filière et représentent un élément parmi d'autres de la « boîte à outils » pour s'adapter aux évolutions futures. Les vignerons ayant participé à cette expérimentation témoignent et partagent leur expérience : [cliquez ici pour découvrir la vidéo](#) Découvrez également l'ensemble des résultats [en cliquant ici](#)

La suite du dossier

David Gaudinat, membre du Bureau du SGV Champagne, vous explique tout : [cliquez ici pour découvrir la vidéo](#)

Début 2021, le dossier a été remis au SGV Champagne, Organisme de Défense et de Gestion de l'AOC, pour étude ainsi qu'à l'INAO. En tant qu'ODG Champagne, le SGV va procéder à l'examen du dossier, soit :

- L'étude des conclusions techniques de ce mode de conduite ;
- L'évaluation de l'intérêt de ce mode de conduite pour l'appellation Champagne et l'opportunité de son intégration au cahier des charges.

La décision d'intégration ou non de ce mode de conduite dans le cahier des charges sera portée par le Conseil d'Administration du SGV, qui se positionnera en juillet 2021.

Deux scénarios sont possibles :

- **Vote favorable** de l'intégration de ce mode de conduite dans le cahier des charges : après élaboration des critères à insérer dans le cahier des charges, la procédure de modification serait enclenchée selon la procédure de l'INAO. A l'issue de cette procédure, les deux modes de conduite (vignes étroites et vignes semi-larges) pourront cohabiter, **les vigneronns auront le choix** pour adapter leur mode de culture à leur exploitation. Les VSL sont un outil supplémentaire au service des vigneronns pour faire évoluer la manière de travailler son vignoble mais en aucun cas une obligation. Au plus tôt, les premières plantations pourraient avoir lieu en 2023.
- **Vote défavorable** : le dossier VSL serait clôturé, par conséquent l'écartement entre les rangs et la densité de plantation resteront celles du cahier des charges actuel.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site extranet du SGV Champagne : <http://extranet.sgv-champagne.fr/>

Nous restons à votre écoute pour toute information complémentaire.
Bien cordialement

Maxime TOUBART, Président
Laurent PANIGAI, Directeur Général



Syndicat Général des Vignerons de la Champagne
17 avenue de Champagne - CS 90176 - 51205 Epernay Cedex
<http://www.sgv-champagne.fr>